

Les Enrobés Namurois modifient leurs plans de la centrale d'enrobés de Sart-Bernard

Il est toujours question d'une usine, mais celle-ci serait moins dérangeante pour les riverains

KEVIN COLARD



Des photomontages réalisés par «Les Enrobés Namurois» permettent de visualiser les modifications apportées à la centrale.D.R.

Les « Enrobés Namurois » viennent de déposer une demande de permis et une étude d'incidence pour la construction de la centrale d'enrobés à proximité de la N4, à Sart-Bernard (Assesse). Des modifications ont été apportées au projet, mais les riverains s'y opposent toujours.

Le projet de centrale d'enrobés soutenu par « Les Enrobés Namurois », constitué par Nonet et Sotraplant, a franchi une nouvelle étape avec le dépôt d'une demande de permis et de l'étude d'incidence auprès de la commune d'Assesse. Pour rappel, le groupe souhaite construire sa centrale le long de la N4, entre Sart-Bernard et Maillen, dans une zone rurale où les riverains considèrent qu'un tel projet industriel n'a pas sa place.

« Les Enrobés Namurois » ont d'ailleurs souhaité tendre la main aux riverains en modifiant quelque peu le projet initial. « L'étude d'incidence nous a permis d'analyser l'impact de notre projet en chiffres et en données factuelles étayées à travers plus de 600 pages », précise le groupe dans un communiqué de presse. « Certains points soulevés nous ont amenés à revoir le projet afin qu'il s'intègre au mieux au contexte. »

Concrètement, deux modifications sont particulièrement mises en avant. D'abord la sélection d'un type de technologie de centrale continue, et non plus discontinue, qui a pour conséquence de réduire la hauteur. « Cela va donner le même résultat, mais la technique est différente », détaille Aurélien Nonet, l'un des porteurs du projet. « Nous aurons plus de contraintes techniques suite à cela, mais au moins ce ne sera désormais plus visible de l'extérieur et les bruits vont porter moins loin vu que la construction est plus basse. » La hauteur de l'installation sera réduite de 40 % : la centrale prévue initialement devait atteindre 45 mètres de haut, la modification l'amène à 26 mètres au point le plus haut.

Ensuite, « Les Enrobés Namurois » ont décidé de sélectionner une citerne de stockage de gaz disposée horizontalement et non plus verticalement afin de limiter, là aussi, la hauteur de l'installation. « Le raisonnement est le même, nous faisons le choix de la mettre dans l'autre sens pour être le plus discret possible, et ne pas être visible de l'extérieur. Nous avons décidé de ne pas sacrifier la zone naturelle et de rogner sur l'espace de parking prévu. »

Rejet constant des riverains

Pour Aurélien Nonet, les porteurs du projet ont fait le plus possible pour restreindre les gênes : « D'autres modifications pourraient être réalisées pour améliorer le cadre de vie des riverains, mais elles ne nous concernent pas. Nous avons en tout cas souhaité faire un geste envers les riverains, et dire que nous sommes de bonne volonté, car pour nous la situation initiale était plus favorable. » Il faut bien dire que ce projet de centrale d'enrobés continue de faire parler et d'attiser un rejet apparemment massif des riverains. « Nous avons eu très peu de remarques constructives de la part des citoyens », déplore Aurélien Nonet. « Il s'agit vraiment d'un refus pur et simple de notre projet, sans chercher à l'étudier en profondeur. Très peu de riverains s'étaient d'ailleurs présentés à la visite d'une usine similaire à Strépy que nous avons organisée, seulement une dizaine. »

Le projet semble en effet toujours rejeté par les riverains. « Je n'ai pas encore bien étudié les modifications, mais je trouve que le moment est mal choisi, vu la crise sanitaire, pour déposer un permis », constate Maurice Goethals, du collectif N931. « La consultation va être rendue difficile, or elle mérite une vraie attention. Nous ne critiquons pas la nécessité du projet, mais bien le fait que la centrale s'installe ici. C'est une aberration urbanistique dans une zone rurale. La commune semble d'ailleurs toujours de notre côté sur ce point de vue. »

Le dossier de la centrale est désormais parti à la Région, qui doit émettre un avis, avant le début de l'enquête publique, qui devrait plus que probablement mobiliser, une nouvelle fois, les riverains.